Depuis toujours, nous étions en gestion libre pour les repas lors de la Pâque.

Les fluctuations de nombre de repas n'avaient pas trop de conséquences financières pour la Famille.

Mais à Notre Dame du Moulin, nous avons pris l'option de nous faire livrer les repas de midi et du soir pour l'ESAT voisin – sauf le Vendredi Saint.

Nous vous demandons donc de préciser lors de votre inscription les repas que vous risquez de ne pas prendre,

Bien sûr, vous pourrez réajuste quelques jours avant,

Tous les repas qui seront commandés mais non pris, nous seront facturés intégralement,

Étant donné que nous sommes nombreux à la Pâque, vous comprenez l'importance de la précision.

Nous vous sommes reconnaissants de veiller à ce petit détail qui n'en est pas un.

<u>Repas commandés à l'ESAT</u> :

~~Vendredi St midi~~ (non)	~~Vendredi St soir~~ (non)
Samedi St (midi)	Samedi St soir)
Dimanche de Pâque (midi)	Dimanche (soir)

Jeudi St soir